ZOOM: INFORMATIONS ET BONNES PRATIQUES

Objectif:

Utiliser l'outil de visio-conférence Zoom en lien avec la politique sécurité de l'établissement et en conformité avec le RGPG

Introduction à l'usage

Cet outil de visioconférence est mis en œuvre dans l'établissement dans le contexte de la crise sanitaire liée au coronavirus pour le travail à distance en complément des autres outils institutionnels. Il est validé par l'établissement uniquement pour échanger sur des informations non sensibles et une connexion avec un compte rattaché au contrat qu'a souscrit l'Université Grenoble Alpes avec la société Zoom.

Le nom de domaine officiel est nommé comme suit : univ-grenoble-alpes.fr.zoom.us

Le dispositif est réservé aux finalités suivantes :

- usages administratifs : réunions, formations, partage de document ;
- usages pédagogiques : classes virtuelles, travaux en groupe.

Pour les échanges concernant des informations sensibles et/ou toutes activités en lien avec la recherche¹, vous disposez d'outils qui garantissent un niveau de sécurité adéquat Renater et Big Blue Button.

Si vous envisagez d'autres finalités, contactez le relais DPO de l'établissement : relaisDPO@grenoble-univ-alpes.fr

La société Zoom fait évoluer son produit : aussi bien le logiciel que les paramétrages. À tout moment, le comportement du service peut changer indépendamment de la volonté de l'Université Grenoble Alpes.

Informations sur le traitement de données à caractère personnel

L'Université Grenoble Alpes traite vos données personnelles dans le cadre de la mise à disposition d'une solution de Visio-conférence avec l'application Zoom.

Les données nécessaires à la création de votre compte (nom, prénom, adresse e-mail institutionnelle) sont accessibles aux personnels habilités de la DGDSI ainsi qu'au sous-traitant Zoom et à ses partenaires. Elles sont conservées le temps de la validité de votre compte et hébergées par la société Zoom.

Les données d'enregistrement liées à une session (visioconférence, classe virtuelle...) ne sont pas conservées par le sous-traitant. Dans le cadre d'un usage pédagogique, elles peuvent faire l'objet d'un enregistrement « en local » par l'organisateur de la session, et être mises à disposition ultérieurement sur les plateformes pédagogiques de l'établissement.

Un message spécifique devra informer les participants.

Enfin, Zoom collecte pour chaque session des informations techniques relatives aux connexions dont l'adresse IP des participants.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse suivante : help@univ-grenoble-alpes.fr. Vous pouvez également contacter le relais DPO de l'établissement <u>relaisDPO@univ-grenoble-alpes.fr</u>

Le cas échéant, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

¹ Nous vous rappelons que le CNRS proscrit totalement l'usage de Zoom à ses équipes.





Information de connexion

Lors de votre connexion, il vous sera demandé de sélectionner l'authentification sécurisée SSO. Elle vous rattache au domaine UGA. Si vous possédez un compte Zoom personnel, Zoom vous demandera de fusionner ce compte avec votre compte institutionnel. Cette demande sera renouvelée par mail 4 fois avant blocage du compte.

Vous avez accès aux paramétrages Zoom et à l'utilisation de l'application depuis les tutoriels disponibles sur l'Intranet, rubrique Formation et vie étudiante, Pédagogie et innovation.

Installation du logiciel

- Télécharger sur les plateformes officielles. Vous pouvez les retrouver à partir de la page : univ-grenoblealpes.fr.zoom.us dans le menu "Ressources" (en haut à droite).
- Faire systématiquement les mises à jour.
- Éviter le démarrage automatique de l'application à la mise en route de l'ordinateur.

Diffusion des url de réunion

Par défaut, chaque réunion est paramétrée avec une authentification UGA, ce qui limite les risques d'intrusion. Pour ce faire :

- ne pas diffuser son numéro personnel « PMI »,
- ne pas publier les références de réunion (lien, numéro de réunion, mot de passe), en dehors des outils de communication institutionnels : ADE, plateformes pédagogiques, mail institutionnel. Dans le cas de visioconférences récurrentes, il est recommandé de planifier des réunions périodiques avec récurrence, ou à défaut de gérer une salle d'attente.

Enregistrement d'une réunion

Vous devez prévenir les participants si un enregistrement audio/vidéo est prévu. Les personnes doivent avoir la faculté de ne pas être enregistrées (par exemple en coupant leurs caméra et micro). Cet enregistrement doit être fait en local et en aucun cas dans le cloud Zoom.

Message d'information en cas d'enregistrement pour un usage pédagogique

« L'organisateur de cette session souhaite activer l'enregistrement. Aucune donnée ne sera sauvegardée sur les serveurs du prestataire Zoom. L'enregistrement de la session pourra être diffusé ultérieurement sur les plateformes pédagogiques de l'établissement. Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment couper votre caméra et votre micro. »

Terminaux et client

Il est techniquement possible de participer à une réunion Zoom de plusieurs façons :

- application sur ordinateur,
- application sur smartphone,
- avec un client web. Google Chrome est alors recommandé,
- avec certains terminaux de visio-conférence.

Attention : un accès par téléphone est proposé, il peut générer un surcoût important. Il est fortement déconseillé de l'utiliser.

Contacts

Pour toutes questions techniques : help@univ-grenoble-alpes.fr

Pour toutes questions pédagogiques : sos-dapi@univ-grenoble-alpes.fr

Pour toutes questions relatives à la protection des données à caractère personnel : <u>relaisDPO@univ-grenoble-alpes.fr</u>



